

Rapport de l'ingénieur sur la crue extraordinaire de septembre 1852
7 octobre 1852, Archives des Ponts et Chaussées
(Archives départementales du Doubs)

709

7 p. 1912

Département du Doubs.

Ponts et Chaussées.

Service hydraulique.

Crue extraordinaire
du 18 septembre 1852

Renseignements généraux

Rapport de l'ingénieur sousigné, chargé du
Service hydraulique dans le Département du Doubs, sur
la crue extraordinaire du mois de Septembre 1852.

Exposé préliminaire.



La grande crue du 18 septembre 1852 a été tellement
extraordinaire, qu'elle impose en quelque sorte au Service
hydraulique le devoir de rendre compte succinctement de la
marche générale des faits météorologiques qui l'ont produite
et surtout de repérer le niveau des rivières débordées, afin
que les constructions à établir à proximité des cours d'eau
puissent être mises d'une manière certaine au dessus des
grandes eaux.

Pays où les grandes pluies
sont tombées.

D'après les renseignements recueillis par le sousigné
et par le personnel, d'ailleurs très restreint, des conducteurs
attachés au Service hydraulique dans le Département du Doubs,
les pluies abondantes qui ont produit la crue extraordinaire
du mois de septembre 1852, sont tombées principalement sur
une zone comprise entre le Doubs et l'Ognon, se prolongeant
jusqu'au Rhin, entre Bâle et Strasbourg. Il en résulte
que, pour le bassin du Doubs, la crue n'a été extraordinaire
qu'à partir de Neugercourt, tandis qu'elle a été générale
dans le bassin de l'Ognon, et au-dessous des grandes crues
ordinaires dans le bassin de la Loue.

Faits météorologiques, orage
mêlé d'éclairs et de tonnerre, ouragan.

La pluie générale, qui a produit l'inondation précitée,
a commencé à tomber fortement dans la nuit du 15 au 16 septembre.

et n'a cessé que dans la nuit du 17 au 18 du même mois. Sur
quelques points, elle a été précédée d'un orage mêlé d'éclairs et
de tonnerre, notamment à Emagny. Le Vendredi soir, 17 septembre,
vers les 7 heures, plusieurs éclairs suivis d'un roulement continu
de tonnerre, ont été remarqués à Besançon, à Baume et à Clerval.
A ce moment, un véritable ouragan se faisait sentir sur 150 mètres
environ de largeur, entre Besançon et St. Claude (Baillié), et
se dirigeait à peu près du Sud-Ouest au Nord-Est. Sur son
passage, entre les Lilleroyes et Fontaine-Argent, cet ouragan
a duré environ une demi-minute; plusieurs gros arbres ont
été brisés, d'autres ont été déracinés; la toiture de plusieurs
maisons situées à la Notte, a été emportée. Après avoir causé
encore quelques dégâts aux environs de Montfaucon, cet ouragan
paraît avoir remonté la chaîne du Jura, en limitant ainsi
à peu près du côté du Sud-Est la grande pluie qui a causé
l'inondation.

La crue du Doubs, entre sa source et le Village
d'Audincourt, que M. le Conducteur Pessel n'a quitté qu'après
l'inondation, est restée au-dessous des plus hautes eaux connues
d'environ cinquante centimètres. Mais les rivières de l'Alan,
de la Luzine, de la Savoureuse, de même que tous les autres
affluents du Doubs aux environs de Montbéliard, ont grossi
avec une rapidité telle que dans la nuit du 17 au 18 septembre,
les eaux d'inondation dans la Ville de Montbéliard dépassaient
d'environ quarante centimètres le niveau des plus hautes eaux
connues dans la localité. Le 18 septembre, vers les 7 heures du
matin, les eaux du Doubs à Baume, où se trouvait le soussigné,
dépassaient déjà les grandes crues ordinaires; vers une heure de
l'après-midi, elles envahissaient la maison la plus basse de

Village de Laissey, à quatre heures, les eaux recouvraient le pont de la cède, au passage de la route nationale n° 73, près de la ferme de Novillars, sur une hauteur d'environ quarante centimètres; à cinq heures et demie, cette même route, au passage de la levée des ormes, dans la plaine de Ghise, était couverte d'eau en plusieurs points, sur une longueur totale d'environ 400 mètres, et une hauteur qui allait jusqu'à 0^m.70. A Besançon, la crue a atteint sa plus grande élévation vers minuit, dans la nuit du 18 au 19 septembre. Les eaux observées près de la porte Malpas étaient à ce moment à environ 0^m.24 en contrebas de la partie la plus élevée du dessus du parapet touchant la dite porte du côté de la Ville; elles étaient à quelques centimètres seulement au dessous du seuil en pierre de la porte Notre-Dame, joignant le don-louis. Si l'on évalue la vitesse moyenne de ces eaux entre le moulin de Caragnoz et la Porte Malpas, d'après leur pente à la surface entre ces deux points, et d'après leur section prise au bac établi un peu plus bas que ledit moulin, on trouve que cette vitesse par seconde était d'environ cinq mètres, et le débit d'environ 2640 mètres cubes, également par seconde.

Le sousigné se propose de compléter son travail pour Besançon par des nivellements et un plan indiquant le champ des plus hautes eaux de la dernière crue, avec leur hauteur cotée et repérée aux divers points.

La petite rivière du Cuisancin a grandi de manière à couvrir quelques terrains qui étaient regardés comme in submersis, mais sans dépasser notablement le niveau des crues extraordinaires

L'inondation du marais de Saône, ainsi que des plateaux de Champlice et de Dammarain, a été très sensiblement moindre que celle du mois de Juin dernier.

La crue de la rivière de l'Ognon et de ses affluents a eu lieu à peu près en même temps et suivant les mêmes proportions que celle du Doubs, relativement aux plus hautes eaux connues. Ainsi les plus hautes eaux de l'Ognon ont eu lieu vers minuit à Emagny, dans la nuit du 18 au 19 septembre, et dépassaient d'environ cinquante centimètres les plus hautes eaux connues; elles étaient à environ 0^m 82 en contrebas de l'intrados à la clef de l'arche de gauche du pont établi sur un bras de l'Ognon à Emagny, pour le passage de la route départementale n^o 17. A Voray, les hautes eaux recouvraient de quelques centimètres seulement le dessus du couronnement de la pile formant la culée gauche du vannage de décharge du moulin de M. Quigain, à l'aval du pont de Voray.

La crue du 18 septembre 1852, dans la Loue, est restée sensiblement au-dessous de celle du mois de Juin dernier. Il en est de même des autres cours d'eau qui fluent dans le bassin de cette rivière, tels que le Lizon, la Furieuse, etc.

Besançon, le 7 Octobre 1852.

Boboz